



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDAA

Rencontre du 18 janvier 2021 à 19 h tenue via la plateforme TEAMS.

Présences

Parents

Bédard, Karine
Boissonneault, Julie
Bourassa, Karine
Canuel, Jean-François
David, Caroline
Fillion, Simon
Giroux, Patrick

Huard, Mélanie
Lambert, Suzie
Meunier, Audrey
Richard, Isabelle
Roméo, Isabelle
Roy, Marie-Ève

Organismes

Bissonnette, Marie-Josée
(représentante des TES)
D'Amour, Marie-France
(représentante du CISSMO)
Dicaire, Marie-Claude
(représentante des directions d'établissement)

Ménard, Anne-Marie
(représentante de l'adaptation scolaire)
Prémont, Sylvie
(représentante du CIUSSSE-CHUS)
Beauchemin, Chantal
(représentante SEHY)

Absences

Beaudin Stéphane
Bell, Émilie
Charbonneau, Annie
Duchaine, Geneviève

Ledoux, Mélissa
Ruel-Pion, Patcy
Wa-Mulumba, Tyty Mukendi

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Suzie Lambert accueille le groupe et prend les présences à 19 h 05. Elle nous informe que Alina Laverrière ne représentera pas les enseignants finalement, ce sera Madame Chantale Beauchemin qui est présente ce soir.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés au point 11 (varia) :

- 11.1 Évaluation des élèves par des ressources externes_
- 11.2 Mesure financière pour la santé mentale de nos élèves annoncés par le gouvernement
- 11.3 Services aux élèves EHDAA en classe régulière.
- 11.4 Rencontre du CSSEHDAA de février
- 11.5 Élève en besoin de rééducation motrice



L'ordre du jour est accepté par madame Julie Boissonneault et appuyé par monsieur Patrick Giroux.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2020

Une correction doit être apportée au point 6 du budget, nous avons 2 000\$ moins 350\$ donc un total de 1 650\$ disponible.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mélanie Huard et appuyée par Sylvie Prémont.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Précisions sur la présentation des classes spécialisées de notre dernière rencontre. Madame Anne-Marie Ménard présente la détermination des services du CCSVDC et explique les locaux disponibles dans les écoles. Elle nous explique également ce que sont les services complémentaires.

5. PAROLE AU PUBLIC

Nous avons une personne du public, il s'agit de madame Sarah Ménard.

6. LA DOUANCE, COVID-19 SUIVI

Douance : Madame Suzie Lambert veut discuter du sujet car des parents du comité de parents se demandent pourquoi les élèves en douance ne font pas partie des EHDAA car ils ont souvent des besoins particuliers. Le Centre de services scolaire se penche justement sur le sujet de la douance. Il y a des conseillers pédagogiques qui travaillent sur ce dossier. Le service de l'Adaptation scolaire est à développer une compréhension commune du sujet.

La douance n'est pas un handicap mais plutôt une façon de penser différente. Ce sont souvent des élèves qui présentent une double exceptionnalité. Ils peuvent quand même avoir un plan d'intervention si des difficultés scolaires se présentent. Les parents d'élèves en douance qui ont un PI sont invités à nos rencontres du CCSEHDAA.

Présentement, il est difficile de continuer les démarches d'embauche d'un conseiller pédagogique dédié à la douance à cause de la Covid car certains conseillers pédagogiques retournent en classe. Le dossier quand même développer par 2 conseillères en poste.

Covid-19 : La majorité des classes spécialisées ont recommencées le 7 janvier sauf certains groupes qui étaient capables de poursuivre en virtuel (ils ont suivi l'horaire régulier).

Il y a une discussion sur les bulletins. Le suivi est fait mais de façons différentes dans chaque école. Pour le 5^e secondaire, c'est plus compliqué car les Cégeps n'ont pas changé leurs modalités d'inscriptions.

Pour les cas 30810 : est-ce que tous les jeunes ont reçu des web cam pour les ordinateurs sans caméra? Madame Anne-Marie Ménard nous assure que les suivis ont été faits.

Il y a discussion sur la problématique des caméras fermées lors des cours en ligne. Les enseignants développent des techniques pour mieux enseigner mais il est certain que les enseignants du 3^e au 5^e secondaire ont eu plus de pratique. Ils peuvent ainsi partager leurs expériences.



7. RÉSUMÉ DE LA FORMATION ET FORUM EHDAA

Lors de la rencontre du 26 septembre, il y a eu plusieurs sujets intéressants. La pandémie a mis en lumière plusieurs lacunes dans le système de l'éducation. Il est ressorti de cette journée qu'il y a beaucoup de parents impliqués et déterminés à faire avancer les choses, que les coupures budgétaires depuis des années ont grandement nui aux progrès et qu'il faudrait développer un meilleur système de communication et bonifier les formations aux enseignants.

Le forum de 5 décembre avait comme sujet l'anxiété des élèves. Madame Suzie Lambert nous fera suivre le résumé de cette journée.

Le prochain forum sera le 6 février. Madame Suzie Lambert ne pourra assister alors mesdames Isabelle Richard et Mélanie Huard pourront la représenter.

8. PROCHAINES FORMATIONS

Demain aura lieu la prochaine rencontre. Le sujet abordé sera « Aider aux devoirs à la maison ». La semaine prochaine le sujet sera « Un suivi essentiel assuré : le projet éducatif ».

Madame Lambert fera suivre les liens pour les webinaires de la FCPQ. Il y en a tous les lundis à 20h.

Il y aura également une formation sur la transition entre le secondaire et le cégep le 3 février prochain.

9. CORRESPONDANCE

Madame Lambert lit une lettre que le comité a reçu de la part des enseignants. La lettre demande si nous appuyons leurs demandes dans leur négociation syndicale. Le comité de parents a pour sa part dit qu'il est d'accord avec les demandes sans les appuyer toutefois car le rôle du comité est de soutenir les élèves et leurs services et non de supporter les négociations des conditions de travail des enseignants.

Chantal Beauchemin mentionne que les élèves EHDAA sont au cœur des demandes car ses élèves prennent de plus en plus de place dans les classes et que les enseignants veulent être aptes à leur enseigner. En résumé, est-ce que nous reconnaissons l'importance des enseignants, de leur formation et leur apport dans le développement de nos enfants?

Il est résolu d'informer les enseignants que : *Le message est reçu, nous entendons et reconnaissons l'importance des enseignants mais nous ne pouvons appuyer leurs demandes car ce n'est pas le rôle du comité de s'impliquer dans les demandes syndicales.*

Cette résolution est proposée par Karine Bédard et appuyée par Mélanie Huard.



10. MOT DES DÉLÉGUÉS

Le 17 décembre dernier, lors de la rencontre du comité de parents, il y a eu une présentation de M. Caouette sur le projet d'une école alternative à Granby. M. Caouette est un nouveau porte-parole et il a demandé un appui pour la continuité du projet. Il a reçu cet appui par voix de majorité mais non pas à l'unanimité.

Le comité de parent a aussi fait ressortir que l'enseignement en ligne au primaire est très variable d'une école à l'autre mais au secondaire c'est plus stable.

La prochaine rencontre sera mercredi prochain.

11. VARIA

11.1 : Évaluation des élèves par des ressources externes :

Madame Mélanie Huard demande si les parents doivent envoyer le résultat d'une évaluation externe au professionnel dans le dossier de notre enfant, à l'enseignant ou à l'école? Le travail du professionnel est d'aller voir l'enseignant avec les informations. Souvent, cela se fait lors d'une réunion multidisciplinaire pour mettre à jour les nouvelles informations. Est-ce que c'est le parent qui doit aviser l'enseignant du document à venir? Normalement, le professionnel fait les démarches mais madame Ménard nous mentionne qu'il est possible d'aviser aussi l'enseignant et même la direction. La procédure d'usage est que le professionnel reçoit le rapport et fait le suivi dans l'école mais si le rapport ne contient pas d'éléments concernant les apprentissages, le professionnel n'ira peut-être pas voir l'enseignant rapidement. Il y a certaines situations où le professionnel va voir juste l'enseignant mais pas les autres personnes qui travaillent auprès de l'enfant. Madame Ménard souligne qu'il est possible pour les parents de donner les informations de l'enfant au personnel travaillant auprès de l'élève.

11.2 : Mesure financière pour la santé mentale de nos élèves annoncés par le gouvernement:

Madame Chantal Beauchemin veut savoir si les écoles ont reçu des montants. Madame Ménard mentionne que l'argent est allé à la santé publique de l'Estrie. L'annonce concernant le tutorat pour les élèves en difficulté se concrétise. Ce n'est pas encore opérationnel car le gouvernement n'a pas encore donné toutes les informations aux centres de services scolaire.

11.3 : Services aux élèves EHDAA en classe régulière :

Quels sont les services possibles pour ces élèves lorsque leur état psychologique se dégrade? Parfois les comparaisons entre les élèves EHDAA et les élèves du régulier sont lourdes pour le moral des jeunes. Madame Ménard explique que l'on peut solliciter la direction et demander une rencontre pour évaluer la situation. Il y a aussi des services externes qui peuvent aider et participer comme le CSSS ou le CLSC.



11.4 : Rencontre du CSSEHDAA de février :

La date du 16 avait été retenue mais c'est une rencontre facultative dépendamment des besoins. Il est décidé que nous pouvons annuler cette rencontre et nous revoir le 29 mars comme prévu au calendrier.

11.5 : Élève en besoin de rééducation motrice:

Madame Ménard nous réfère à la direction de notre école pour évaluer les possibilités. Il faut retenir que les écoles qui n'offrent pas des services d'ergothérapie.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Boissonneault propose et monsieur Patrick Giroux appuie la levée de l'assemblée à 20 h 55.

Présidente,

SL/mjb

Suzie Lambert